

PLAN GÉNÉRAL D'ÉTUDES

Consultez tous les programmes d'études:
www.ugda.lu/ecomus
sous cours / programmes d'études et d'examens

I: Formation musicale:

(cours collectifs)

	(Eveil musical 1 pas offert à l'EMCC)	-
5 ans au 31/08 ->	Eveil musical 2 (1h/semaine)	facultatif
6 ans au 31/08 ->	Eveil musical 3 (1h/semaine)	facultatif

DIVISION INFÉRIEURE:

à partir de 7 ans au 31/08 ->	FM 1^{ère} année (1h/semaine)	obligatoire
	FM 2^{ème} année (1,5h/semaine)	obligatoire
	FM 3^{ème} année (2h/semaine)	obligatoire
	FM 4^{ème} année (2h/semaine)	obligatoire
	4^{ème} année renforcée (1h/semaine)	facultatif ⁽¹⁾

DIVISION MOYENNE:

	FM 5^{ème} année (2h/semaine)	facultatif ⁽²⁾
	FM 6^{ème} année (2h/semaine)	facultatif ⁽²⁾

(La division moyenne spécialisée en FM n'est pas offerte à l'EMCC ⁽³⁾)

II. Formation instrumentale et vocale

(cours individuels)

	(Eveil instrumental 1 pas offert à l'EMCC)	
7 ans au 31/08 ->	Eveil instrumental 2 (20 min. /semaine)	
8 ans au 31/08 ->	Eveil instrumental 3 (30 min. /semaine)	

DIVISION INFÉRIEURE :

à partir de 9 ans au 31/08 ->	Inférieur 1, 1^{ère} année (30 min. /semaine)	1 ^{er} cycle
	Inférieur 1, 2^{ème} année (30 min. /semaine)	
	Inférieur 2, 1^{ère} année (30 min. /semaine)	
	Inférieur 2, 2^{ème} année (30 min. /semaine)	
		(diplôme du 1 ^{er} cycle)
	Inférieur 3, 1^{ère} année (30 min. /semaine)	2 ^{ème} cycle
	Inférieur 3, 2^{ème} année (45 min. /semaine)	
	Inférieur 4, 1^{ère} année (45 min. /semaine)	
	Inférieur 4, 2^{ème} année (60 min. /semaine)	
		(diplôme de la première mention)

DIVISION MOYENNE/MOYENNE SPÉCIALISÉE ⁽³⁾:

	Moyen 1, 1^{ère} année (60 min. /semaine)	
	Moyen 1, 2^{ème} année (60 min. /semaine)	3 ^{ème} cycle
	Moyen 2, 1^{ère} année (60 min. /semaine)	
	Moyen 2, 2^{ème} année (60 min. /semaine)	(diplôme de la division moyenne/ diplôme de 1 ^{er} prix ⁽³⁾)

III. Formation d'ensemble

(pratique collective)

Chorales, ensembles instrumentaux, combos,
musique de chambre (30-90 min. /semaine)

- 1) Pour approfondir la matière de la 4^{ème} année de formation musicale, ainsi que pour bien se préparer à la division moyenne, nous recommandons la fréquentation du **cours renforcé**. Ce cours a lieu une fois par semaine et dure une heure.
- 2) Pour les élèves qui veulent faire la division moyenne en formation instrumentale / vocale, la 5^{ème} et 6^{ème} année sont obligatoires.
- 3) Pour informations concernant la division moyenne spécialisée (curriculum, conditions d'entrée, branches parallèles, examens, etc.) veuillez contacter l'enseignant concerné et/ou la direction de l'école.